Docusign Envelope ID: EA6FDFB6-D2D0-40C5-8A31-C845DC9FDBB4

ABD CROIDA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LA CROIX D'ARGENT, 1742 AVENUE DE TOULOUSE
34070 MONTPELLIER
981 663 388 RCS MONTPELLIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 02 JUIN 2025

(…)

SIXIÈME DÉCISION

L'associée unique, après avoir constaté à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que la Société dépassait deux des trois seuils fixés par l'article D. 821-172 du Code de commerce (sous sa version en vigueur antérieure au 1er mars 2024), décide, en application des articles L. 821-43 dernier alinéa et L. 821-46 du même code, de nommer :

La Société GELAS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 175 000 euros
Dont le siège social est à MACON (71000) – 91 Rue Pouilly Loche
Immatriculée au RCS de MACON sous le numéro 808 006 753

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et qui sera clos le 31 décembre 2025, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027.

La Société GELAS AUDIT a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

L'associée unique prend acte que les conditions rendant nécessaires la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant ne sont pas réunies car le Commissaire aux Comptes titulaire est une société pluripersonnelle.

SEPTIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

P/ la Société DES-INVEST

Madame Anaïs ESCUROUX

Signé par : Anaïs DESGENETEZ
86FD96564EF543F...

Monsieur Baptiste DESGENETEZ

Signé par : Baptiste DESGENETEZ
0BD0EBA898D54C0...